

d'octobre suivant, la Révolution n'a plus de retenue et jette le masque. Tous les établissements religieux sont supprimés et leurs biens sont confisqués ; la nation, cependant, donne le choix à leurs membres ou de rester dans leurs maisons en y vivant d'une maigre pension que, dans sa générosité, elle leur alloue, en compensation de leurs riches revenus dont elle s'est emparée par la loi du plus fort . . . seule loi que connaissent les révolutionnaires, ou de se retirer de leurs monastères pour aller vivre où il leur plairait, de ce morceau de pain noir qu'on leur jetait. Les titres de nos établissements religieux lyonnais n'étant pas encore inventoriés ou étant perdus pour la plupart, il ne m'a été possible de retrouver qu'un seul des nombreux procès-verbaux dressés alors par les officiers municipaux de notre ville au sujet de ces options. Cet acte porte la date du 27 mai 1790 et concerne le couvent des Dominicains. Cette célèbre maison était des plus anciennes, des souvenirs historiques s'y rattachaient. Le pape Jean XXII y avait été élevé au souverain Pontificat en 1316. — Dans ce même lieu, Humbert de La Tour, dernier dauphin, avait donné l'investiture du Dauphiné à Charles de France, duc de Normandie, fils du roi Jean, et avait ensuite pris l'habit de Saint-Dominique, pour mourir après, en 1355, prieur du couvent de Paris et patriarche d'Alexandrie. Dans son église reposaient, entre autres, Jacques de Bourbon, comte de la Marche et son fils, tous deux morts à Lyon des blessures qu'ils avaient reçues à la bataille de Brignais contre les Tard-Venus en 1362, les Orlandini, les Gadgette et tant d'autres illustres morts dont la poussière et les tombes brisées ont été jetées à tous les vents. Le 27 mai 1780, la maison des Dominicains comptait encore un certain nombre de religieux. Dom Domergue, âgé de 61 ans, était le provincial ; Dom Terrasse, âgé de 72 ans,